



FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE & JEU PROVENÇAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs

REGION AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Comité Départemental de l'ARDECHE



65ème CONGRES DEPARTEMENTAL



A GUILHERAND-GRANGES LE 03 DECEMBRE 2022

Siège Social : Résidence Le Teillaret - 1 Bis Boulevard Pasteur - 07400 LE TEIL - ☎ : 04.75.52.15.90

E-mail : cd07@petanque.fr ou ffjpp.cd007@wanadoo.fr

C'est à GUILHERAND-GRANGES, que s'est déroulé le 65^{ème} Congrès Départemental de Pétanque de l'Ardèche, organisé matériellement par le Président du Club de La Pétanque des Brandons, Monsieur Jean-Marc BRUAT et toute son équipe.

Etaient présents :

Bureau Directeur du Comité de l'Ardèche :

Monsieur Jean-Yves THEARD	Président
Monsieur Jacky FAJOUX	Vice-président
Monsieur Maurice BONNEFOY	Secrétaire Général
Madame Catherine TEIXEIRA	Secrétaire Adjointe
Monsieur Jean-Claude BOURSIER	Trésorier

Membres du Comité de l'Ardèche :

Monsieur Sébastien FUMAS
Monsieur William GILLES

Etait absente :

Madame Régine GERIN

Vérificateurs aux Comptes :

Monsieur Alain AMETTE
Monsieur Maurice HENNEQUIERE

Surveillance des Elections Electorales :

Monsieur GROZANNES Michel

Excusé :

Monsieur ROURE Jacques

Invités :

Monsieur Jean-Jacques LAFFORGUE, Président d'Honneur
Monsieur Joël CARMIGNANI, Président d'Honneur et Président de la Commission de Discipline
Madame Roselyne BIGOT Représentante du Comité Régional de Pétanque

Excusée :

Madame GAUCHER, Maire de Guilhaud-Granges

ORDRE DU JOUR

- Appel des membres du Comité et des représentants des Clubs.
- Compte rendu du responsable du pointage des mandats.
- Mot du Président Organisateur.
- Mots des Différentes personnalités.
- Mot du Président Départemental.
- Approbation du Procès-Verbal du 64^{ème} Congrès.
- Présentation des candidatures et élection des nouveaux membres (si candidats)
- Rapport Moral du Secrétaire Général et approbation.
- Rapport Financier du Trésorier Général.
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes et approbation.
- Rapport de la Commission des Finances.
- Prévisions Budgétaires 2023 et approbation.
- Comptes Rendus des diverses Commissions.
- Informations Générales.
- Questions diverses.
- Remise des Récompenses.

OUVERTURE DU CONGRES

Par Jean-Yves THEARD, Président du Comité

Je vous souhaite la bienvenue à tous pour ce 65ème Congrès Départemental.

Le Pointage des mandats montre que 72 clubs sur 81 sont présents ou représentés légalement, ce qui donne 178 voix sur 196 possibles. Il manque 9 Clubs, non représentés.

Les Clubs absents non représentés sont :

- La Pétanque Ardoisienne, La Bonloculienne, La Pétanque Cancoise, La Pétanque du Chatelet, Pétanque Albenassienne, Passion Pétanque Vesseaux, Pétanque de Lentillères, La Boule du Luol, Burzet Pétanque.

Les Clubs présents représentent plus de la moitié des voix, le Quorum est atteint.

Je déclare donc ouvert le 65^{ème} Congrès Départemental du Comité de l'Ardèche.

MOT DES DIVERSES PERSONNALITES

Tour à Tour, Jean- Marc BRUAT, Président de la Pétanque des Brandons et Cédric ROMEGOUX, Président du secteur de TOURNON/ST -PERAY ont souhaité la bienvenue à chacun, en formulant que les échanges soient fructueux dans une ambiance sportive et amicale.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Bonjour à tous, je vous remercie de votre présence, nous pouvons enfin nous retrouver pour la seconde fois en assemblée générale à l'Agora Guilherand-Granges depuis les ravages de la Covid.

Cette AG attribuée au secteur de TOURNON/SAINT PERAY est organisée par le club des Brandons avec l'aide du secteur de Tournon. Merci à la municipalité de GUILHERAND-GRANGES et aux salariés qui nous ont facilité cette organisation et permettent que notre AG se déroule dans d'excellentes conditions.

Nous remercions de leur présence Jean-Jacques LAFFORGUE et Joël CARMIGNANI nos prédécesseurs.

Je ne vais pas vous relater la saison 2022, notre Secrétaire général Maurice BONNEFOY, vous en donnera le détail. Jean-Claude BOURSIER quant à lui vous rendra compte des résultats financiers et vous proposera le budget prévisionnel 2023. Jacky FAJOUX vous donnera l'état des activités jeunes.

La soirée des champions 2022, organisée par Catherine, Régine, Sébastien, William a bénéficié d'une forte affluence dans une excellente ambiance.

L'année 2022 est une année tourmentée avec de nombreuses démissions, le comité reste composé de 8 membres ; un effectif totalement insuffisant pour un bon fonctionnement.

Nous avons fait appel à candidature, aucune demande ne nous est parvenue, les clubs et secteurs ont-ils transmis l'appel ??? J'en doute, à moins que le bénévolat ne se soit envolé.

Les compétitions s'additionnent les unes aux autres (Championnat de France triplete Mixte –Tir de précision).

Les élus ne seront pas en mesure d'assurer le bon fonctionnement des compétitions.

DELEGATIONS : SECTEUR, DEPARTEMENT, REGION AURA, CHAMPIONNATS DE FRANCE, CDC (300 Equipes), JEUNES.

Les qualificatifs pour ces championnats s'additionnent, nous ne serons pas en mesure de les arbitrer, les tables de marque seront en carence de graphiqueurs. Il nous faut revoir notre mode de qualifications aux championnats Régionaux et de France.

A compter de 2023, les championnats Départementaux jeunes qualifieront aux championnats Régionaux, lesquels qualifieront aux championnats de France Jeunes.

Il est grand temps de se serrer les coudes et de laisser ses ego à tous niveaux.

Nous avons aussi des points positifs tels que le nôtre 4^{ème} place en effectif jeunes France.

Le championnat de France jeunes à BOURG SAINT ANDEOL, une remarquable compétition Merci à la Petite Boule Bourguésanne. Gérard et Sébastien BEYDON, Francis BAUR et tous les bénévoles de BOURG SAINT ANDEOL.

Le Comité de l'Ardèche Carole BRAVAIS, Catherine TEIXEIRA, Sébastien FUMAS, William GILLES, Jacky FAJOUX, Jean-Claude BOURSIER.

Dans quinze jours les élus de la Fédération Française de Pétanque devront se prononcer pour le site de la FFPJP, restent en course 2 villes CHOMERAC (Ardèche) et VALENCE (Drôme).

Bonne AG, dans l'attente de vos réactions.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 64^{ème} CONGRES

Jean-Yves THEARD demande s'il y a quelqu'un dans l'assemblée qui a des remarques à faire sur le Procès-Verbal du 64^{ème} Congrès.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal du 64^{ème} congrès est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Présenté par le Secrétaire Général Maurice BONNEFOY,

Guilherand-Granges, chère au cœur de notre président Jean-Yves THEARD accueille notre 65^o Congrès dans le magnifique complexe de l'Agora au nom prédestiné. Dans la Grèce antique, il avait d'abord désigné la réunion du conseil d'une cité avant de désigner par métonymie la place publique qui porte ce nom. Je formule le vœu que nos échanges apportent à chacune et chacun d'entre vous informations et explications sur l'avenir de notre sport dans notre beau département de l'Ardèche.

A Joyeuse, en 2021, j'évoquais en introduction les néfastes conséquences de la Covid. L'impact sur nos effectifs, écoles de pétanque et compétitions (208 concours supprimés sur 309 proposés au calendrier) illustraient les méfaits de cette pandémie. Aujourd'hui, bien qu'encore présente, elle ne tient plus le devant de la scène. S'y sont substitué conflit en Ukraine, crise énergétique et inflation renchérissant le coût de la vie. Déplacements, achat de matériel, de denrées, de matériaux : l'activité associative va souffrir et certainement devoir réduire la voilure. 2023 ne s'annonce pas sous de bons auspices et nous devons collectivement trouver des solutions pour y faire face. S'y greffe une crise du bénévolat qui frappe les structures sportives, culturelles ou de loisirs qui peinent à trouver les cadres nécessaires à leur bon fonctionnement.

Lors du précédent congrès, je vous ai décrit les « assises de la vie associative », visant à faire évoluer les dispositifs départementaux d'aide aux 9000 associations ardéchoises. La restitution de ces assises 2022 s'est déroulée le mardi 15 novembre. Aux dizaines de règlements d'aides existant aujourd'hui, seulement 2 seront proposés :

- « **ATOUT ASSOCIATION** » qui comprend 2 budgets :

1- Demandes allant de 500 à 10 000 euros d'aide annuelle à demande simplifiée.

2- Les aides supérieures à 10 000 euros peuvent être pluri annuelles avec contrepartie le cofinancement au niveau local exigé et vérifié.

- « **BONUS INVESTISSEMENT** » est le second règlement d'aide qui soutiendra les investissements comme l'achat de matériel. Son montant sera compris entre 500 et 1000 euros ; une seule demande par an pourra être sollicitée.

Initiative louable, le guichet unique pour toutes les demandes d'accompagnement qui ouvrira en 2023. Un seul interlocuteur avec un seul numéro de téléphone (04 75 66 75 75) et une seule adresse Email : vie.associative@ardeche.fr

« **BONUS COLLEGIEN** » propose une aide de 60€ pour chaque collégien ardéchois qui s'inscrit dans une association ou une structure sportive d'Ardèche. Un bonus de 20€ supplémentaire sera versé pour les collégiens en situation de handicap.

Rappelons qu'en moyenne une inscription dans une association ardéchoise compte 168 euros.

FOCUS SUR NOTRE COMITE 2022.

Il est divisé en 9 secteurs et compte 81 clubs (84 en 2021, 81 en 2020, 80 en 2019).

Nouveaux clubs en 2022 : SAINT THOME PETANQUE et PETANQUE FONTBELLONAISE. A noter que pour ce club il ne s'agit en fait que d'un changement de patronyme puisque L'ASPTT

SUD ARDECHE a été dissous du fait du refus de la maison mère de compter le club dans ses filiales.

Projection 2023 : un club devrait voir le jour à BAIX. Les documents de déclaration de création sont attendus au comité.

Quatre clubs ont été dissous : BEAUCHASTEL, JAUJAC, VALLON-SALAVAS, PETITE BOULE DU RHONE BOURG ST ANDEOL ;

Projections 2023 : Fusion entre LA PETANQUE PRIVADOISE et LE SPORTING CLUB PRIVAS.

Je reviens un instant sur cette fusion annoncée à la presse lors de l'assemblée générale de la section pétanque du sporting club privadois le 19 novembre. LA PETANQUE PRIVADOISE a décidé de rejoindre le sporting afin de constituer une seule entité. On apprend que cette décision est la condition pour que les anciens locaux du centre de secours soit dévolus au sport pétanque (décision actée lors du prochain conseil municipal du 12 Décembre). Conséquences : effectifs en hausse de 70 à 100 (dont 30 jeunes), siège social transféré à l'ancienne caserne où 8 aires de jeux seront aménagées. Le 23 Novembre, un nouveau bureau était élu, présidé par Américo MARTINS succédant à Stéphane DEVARENNE après 14 ans de présidence. Ces informations confirment que l'union rend plus fort et permet d'obtenir des avantages auprès de collectivités locales. A méditer par tous, comité, secteurs et clubs.

On observe que la balance est en hausse du côté des dissolutions qui dépassent les créations et confirme l'usure du bénévolat. La menace de disparition concernant LA BOULE DE L'IBIE en 2023 s'inscrit dans cette tendance.

LES EFFECTIFS PASSES AU CRIBLE.

Au 11 Novembre 2022, notre comité comptait 4121 licencié(e)s contre 3 530 en 2021 et 4738 en 2020. Nous avons donc en partie comblé le déficit Covid de 2021 : + 591 réalisé par rapport à 2021 alors que le déficit était de - 1208. Nous avons donc compensé nos pertes à hauteur de 50%.

Comparatif suivant les diverses catégories.

	Séniors et vétérans masculins	Séniors et vétérans féminines	Jeunes
2021	2 659	576	292
2022	3 130	682	309
Balance	+471	+106	+17

L'analyse des données confirme une remontée du nombre des licencié(e)s. Seule la catégorie jeunes tarde à combler ses pertes (-181 par rapport à 2020). Les statistiques régionales et nationales s'alignent sur ces observations.

Gros plan sur les jeunes.

1 - Les effectifs.

En 2022, on observe une progression du nombre de licencié(e)s jeunes après la décrue Covid enregistrée en 2021 : 309 en 2022 contre 292 en 2021 soit une balance positive de +17. Mais nous sommes encore loin des 490 de 2020. Le débours à rattraper est de 181 licences.

2 - Effectifs par catégories d'âge.

CATEGORIES	Garçons 2021	Garçons 2022	Filles 2021	Filles 2022
Benjamins	24	21	4	9
Minimes	66	73	22	29
Cadets	71	78	18	15
Juniors	63	64	24	20
TOTAUX	224	236	68	73

Bilan comptable : Benjamins : de 28 à 30 soit +2 ; Minimes de 88 à 102 soit + 14 ; cadets de 89 à 93 soit +4 ; Juniors de 87 à 84 soit -3 ; Nous retrouvons donc le solde positif de +17 pour 2022.

Analyse : Bonne progression pour les minimes, faible pour les benjamins et les cadets, négative pour les juniors. Progression de +12 chez les garçons et +5 chez les filles.

2- Les écoles de pétanque.

11 sont candidates à la labellisation pour 2023 : BOURG ST ANDEOL, CHARMES, COUCOURON, CRUAS, LAVILLEDIEU, LES OLLIERES, MEYSSE, PRIVAS, ST SAUVEUR DE CRUZIERES, SAINT MONTAN, LA VOULTE.

7 ne feraient pas acte de candidature : CHAUZON, SOURCES ET VOLCANS, LES BRANDONS, DAVEZIEUX, LES VANS, LABLACHERE et SAINT PAUL LE JEUNE. Parmi elles, 1 n'a pas rouvert ses portes, ce qui dans ce cas-là ferait sur notre territoire une offre de 17 écoles comme en 2021.

A souligner l'initiative des écoles de pétanque de LABLACHERE, LES VANS et SAINT PAUL LE JEUNE qui vont s'unir pour former une entité sur le territoire du secteur du BAS VIVARAIS.

Tout bénéfique pour les clubs :

- 1- Leur école ne disparaît pas.
- 2- Une mutualisation leur permet d'envisager un encadrement garanti.
- 3- Les effectifs globaux permettront de présenter des équipes dans toutes les catégories lors des compétitions.

C'est un des bénéfices possibles de la réforme des secteurs proposé par le comité, après celui d'un investissement supérieur des collectivités locales observé à Privas après la fusion des 2 clubs de la cité.

3-Encadrement.

Effectif des éducateurs.

Animateurs DEP	269	249H	20F
BF 1	46	38H	8F
BF 2	5	5H	0F
BF 3	1	0H	1F
Brevet d'Etat	2	2H	0F
TOTAUX	323	294	29

On constate que la fonction d'éducateur est masculine à 90% (294 H et 29 F).

La règle instituant qu'une école de pétanque doit être dirigée par un BF1 à minima a produit son effet puisque 46 éducateurs ou éducatrices possèdent ce diplôme.

86% des éducatrices ou éducateurs sont des animateurs départementaux !

Globalement, 323 éducateurs forment le panel ardéchois. Otons les 2 brevets d'état, reste donc 321. En mettant en parallèle avec les 309 jeunes accueillis dans nos écoles, nous avons un ratio d'encadrement qui ferait pâlir d'envie toutes les Fédérations sportives. Une seule explication possible : de nombreux animateurs départementaux n'exercent plus. Un toilettage s'impose pour avoir une vision exacte de notre encadrement Fédéral.

Arbitrage.

Descriptif du groupe arbitral ardéchois : 11 arbitres départementaux (8H/3F) ; Arbitres régionaux : 1 (1H/0F) ; Arbitres nationaux : 1 (0H/1F) dont 2 nouveaux arbitres de l'année (2F).

Soit un contingent de 13 arbitres (14 en 2021). Cette statistique inquiète et souligne le peu d'attrait de la fonction arbitrale. Le bilan de la commission arbitrale nous dira si l'initiative du comité en direction des jeunes a porté ses fruits quant au recrutement. Pour ma part, je pense qu'il faut inclure dans la formation des jeunes des écoles un volet règlement et arbitrage pour susciter des vocations.

A déplorer les excès sur les jeux dont des arbitres ont été victimes, soit verbalement ou physiquement. Les sanctions ont été sévères, mais ces dérives sont inquiétantes pour l'avenir de notre sport. Respect de l'arbitre, des dirigeants, des adversaires, des règlements vestimentaires, intempérance à bannir, autant d'évidences pour que la pétanque soit cataloguée comme un sport.

A travers les compétitions

1- Le calendrier.

Le calendrier 2022 proposait 302 concours aux compétiteurs contre 309 en 2021 : 285 Départementaux, 1 International, 2 supranationaux, 6 Nationaux, 7 Régionaux.

Nature des concours proposés : 27 TàT, 1 TàTF, 77 D, 15 DF, 19 DV, 7 D Mixte, 15 D mêlée, 1 Dprov, 1 DPromo, 67T, 1TJ, 2TF, 37 T Mixte, 30 TV 1Tespoir, 1 TProvençal.

Analyse : 1- Les jeunes restent les parents pauvres du calendrier : 1TJ (National BSA). Comme en 2021, je souligne le triplé espoir proposé dans ce même National.

2- Idem pour les Féminines : 1TT, 15D, 2T. Les épreuves mixtes tempèrent légèrement l'observation : 7D, 37 T. Bonne exposition sur 2 nationaux : D à BSA, T à RUOMS, 1 Régional : D à AUBENAS.

3- Le Jeu Provençal est peu programmé : 2 compétitions (1D. 1T).

4- Et que dire des Promotions (1D) alors qu'ils permettraient aux joueurs non classés honneur ou élite de se rencontrer. Lorsque j'entends en plénière certains défendre « les petits joueurs » qui seraient victimes de la refonte des secteurs, les bras m'en tombent !

5- 31 concours ont été annulés surtout en début d'année sportive, soit 10%. Rappel : en 2021 : 208 annulations.

6- J'ai le plaisir de vous informer d'une renaissance : le calendrier papier est de retour à la demande de nombreux joueurs, dont il était le compagnon de chaque saison pétanque. Le comité a décidé de proposer à chaque licencié(e) une version simplifiée de ce précieux informateur.

La coupe de France.

61 clubs se sont présentés sur la ligne de départ d'une compétition fort prisée. Un contingent supérieur aux années précédentes : 54 clubs en 2021, 57 en 2020, 54 en 2019.

A l'issue de la phase départementale, 7 clubs se sont qualifiés pour disputer les phases nationales : SAINT PRIVAT, SAINT ALBAN AURIOLLES, COUCOURON, LE POUZIN, ALBON, SAINT JULIEN EN SAINT ALBAN et CHAUZON-PRADONS.

A ce jour, 2 sont encore en course : SAINT JULIEN EN SAINT ALBAN et CHAUZON-PRADONS.

Voici les affiches de ce 7^o tour de la coupe de France concernant nos 2 représentants :

AMPLEPLUS(69) / SAINT JULIEN EN SAINT ALBAN (07), Boulodrome d'AMPLEPLUS, 11 Décembre 2022, 14H.

CHAUZON – PRADONS (07) / VERNAISON (69), Boulodrome de CHAUZON.

Bonne chance à nos deux représentants !

Saluons la performance du club de ST JULIEN EN ST ALBAN en championnat des clubs RHONE-ALPES. Le 12 Novembre à VILLEURBANE, en finale régionale, le club l'emporte face à MAGLAN(74) sur le score de 27 à 14, décroche le titre de champion et accède en C.N.C. pour 2023. Dédié à Michel LEVEQUE qui, de là-haut doit apprécier !

Les championnats des clubs.

C'est la compétition préférée des licencié(e)s ardéchois, en témoignent les inscrits car elle unit talents individuels et esprit d'équipe.

Engagés 2022 : Séniors H : 133 ; Séniors F : 36 ; Vétérans H : 115 ; Vétérans F : 7 ; Jeunes : 19 (Benjamins/minimes : 7 ; Cadets/juniors : 12) ; Jeu Provençal : 11.

Soit 321 équipes engagées contre 266 en 2021 et 305 en 2020.

Observations : Ces championnats clubs permettent aux féminines, jeunes et jeu provençal d'avoir un complément compétitif appréciable. Notons la création d'un championnat vétérans féminin.

Soirée des champions/Palmarès.

La soirée des champions, éclipsée par la Covid en 2021 a invité les championnes et champions 2022 le vendredi 04 Novembre salle Paul AVON du TEIL pour être fêtés et récompensés pour les titres glanés. Jean-Yves THEARD était le maître de cérémonie, épaulé par Jacky FAJOUX, alors que Jean-Claude BOURSIER était préposé à la technique afin de projeter le diaporama des photos des champions. A l'issue de la distribution des cadeaux, fanions et diplômes, venait le moment de convivialité autour d'un apéritif dînatoire salé/sucré. Moment tant attendu d'échanges passionnés et de plaisir de se retrouver. Les 230 invités étaient ravis. Merci aux membres du comité qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée : Sébastien FUMAS, Régine GERIN, William GILLES, Catherine TEIXEIRA et Carole BRAVAIS.

Développement du sport pétanque

Plusieurs axes ont été suivis par le comité pour concrétiser cet objectif de la F.F.P.J.P.

1- Conventionnement avec les institutions intervenant dans le sport scolaire.

La convention signée entre l'U.S.E.P. Ardèche et le Comité le 10 Mars 2022 dans les locaux de la F.O.L. à PRIVAS complète la panoplie des accords après l'UNNS, l'USGEL (enseignement privé) et offre aux clubs et écoles de pétanque l'opportunité de proposer des actions de tous les degrés de l'enseignement dans l'optique bien sûr de recruter de nouveaux adhérents pour les écoles de pétanque.

2- Actions sur le terrain pour toucher divers publics :

a- Chauzon et Lussas auprès de jeunes enfants des centres aérés avec le CTRF Christophe ARSAC, Jean-Claude BOURSIER et Maurice BONNEFOY.

b- A Alissas dans le cadre d'un projet ERASMUS, où 100 écoliers ont découvert le sport pétanque en parcourant les 8 ateliers proposés par le CTRF Christophe ARSAC, Maurice BONNEFOY et Cédric MARTARESCHE éducateur au SCP pétanque. Outre les écoliers d'Alissas l'initiation a été proposée aux enfants venus du DANEMARK, ESPAGNE, PAYS-BAS et ROYAUME UNI. Une belle journée pour notre sport et son aura internationale. Le comité se devait d'être présent sur un tel évènement.

c- La semaine verte.

La semaine verte et sportive 2022 était organisée par le Département de l'Ardèche. Le site retenu était le secteur Nord du Lac de CRUAS, du stade et du sport de plaisance.

Mardi 27 Septembre : journée primaire, partenariat avec l'USEP. 400 participants.

Mercredi 28 Septembre : journée collégiens en partenariat avec l'UNSS. 400 participants.

Jeudi 28 Septembre journée sport et autonomie en direction des publics seniors éloignés de la pratique. 300 participants.

40 clubs et comité sportifs départementaux étaient représentés.

Pour le comité pétanque se sont relayés tout au long des 3 journées : Christophe ARSAC, Jean-Claude BOURSIER, Jacky FAJOUX, José MAXIME et Jean-Yves THEARD.

Des évènements mettant notre département dans l'actualité nationale de la pétanque.

1- Le championnat de France Jeunes à BOURG SAINT ANDEOL.

La PETITE BOULE BOURGUESANNE s'est vu attribué le championnat de France jeunes 2022 (Minimes, Cadets, Juniors). Ce défi a été superbement relevé par le club du président Gérard BEYDON qui une fois de plus a démontré son aptitude à organiser de grands évènements avec l'implication de bénévoles qui bien qu'œuvrant loin des projecteurs méritent notre gratitude. Un plateau remarquable, des terrains sélectifs, une préparation

millimétrée en amont sur plusieurs mois avec le concours du comité départemental ont assuré la réussite d'une prestigieuse manifestation.

Réussite sportive: les jeunes ont proposé un magnifique spectacle aux passionnés ou visiteurs curieux.

Réussite populaire: 4000 à 5000 personnes sur le week-end qui a bénéficié d'une météo favorable.

Cerise sur le gâteau: L'équipe cadets de BOURG SAINT ANDEOL composée de Candice BEYDON, Clément POLLET, Julien FLORIAN s'offrait une place de demi-finalistes après avoir décroché le titre de Champions AURA.

Carton plein pour Gérard BEYDON en 2022 : Un championnat de France, Un national Jeunes et un Supranational. Félicitations à ce dirigeant, formidable serviteur du sport pétanque !

Un coup de cœur pour le Trophée des villes 2022.

L'équipe représentant l'Ardèche s'alignait sous les couleurs de CHOMERAC, clin d'œil vers la F.F.P.J.P. avant un choix primordial pour notre département.

Composée de Sébastien CHAZEL (LA VOULTE), Rinaldo UHLMANN (CHAUZON-PRADONS), Grégory GUILLE (SAINT JULIEN EN SAINT ALBAN), Léo FUMAS, -22ans, (SAINT JULIEN EN SAINT ALBAN), coachée par Christophe ARSAC, notre équipe poussait l'armada varoise de FREJUS des ROCHER, LACROIX et autre ROBINEAU dans ses derniers retranchements pour s'incliner en quart de finale au terme de la triplète. Bravo à eux pour ce beau parcours.

Hommage à Claude BOULLE.

Président du comité d'organisation de l'international de RUOMS depuis 2014 (succédant à Dominique GILET), vient d'annoncer son retrait. Il a maintenu au plus haut niveau cette compétition qui fait référence dans le milieu de la pétanque. En 2021, sur le site du camping ALUNA, Le dirigeant Saint Albanais s'est vu récompensé pour ses nombreuses années d'investissement bénévole par la médaille d'or de la Fédération Française remise par Alain BIDEAU, membre de la DTN. La pétanque ardéchoise remercie Claude BOULLE pour sa superbe carrière au service de notre sport. Nul doute que celle ou celui qui lui succèdera bénéficiera de ses précieux conseils.

CHOMERAC CONSACRE A EVIAN ?

Lors de sa réunion des 18 et 19 Novembre, Le Comité Directeur Fédéral a procédé au choix des villes susceptibles d'accueillir le futur siège de la F.F.P.J.P. Un premier écrémage écartait ARLES et VICHY. CHOMERAC est en finale face à VALENCE. Qui des 2 départements voisins décrochera la timbale ? La sélection d'un seul site sera actée lors du Comité Fédéral du 15 Décembre et sera présentée lors du Congrès d'EVIAN le 17 Décembre.

Signe du destin: Lors du dernier salon des maires à PARIS, François ARSAC, 1^o édile de CHOMERAC a rencontré Michel LE BOT, président de la F.F.P.J.P. Associé à Carole BOURRIOD, il emporte une partie de pétanque face à Philippe QUINTAIS et Jérôme BERARD sur un carreau sec. C'est pas un signe ça ?

ALLEZ, croisons les doigts et espérons un beau cadeau au pied du sapin de Noël ardéchois !

Aucune remarque n'étant faite, approbation à l'unanimité du rapport moral et d'Activités.

Présenté par le Trésorier Jean-Claude BOURSIER.

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente, pour la 2^{ème} fois, l'exercice comptable du Comité pour la saison 2022. Il a été arrêté le 31 octobre 2022, et les méthodes comptables employées (logiciel comptable) me permettent de vous assurer que ce bilan reflète une image parfaite de l'actif et du passif de votre Comité.

La vérification des comptes concernant cet exercice a eu lieu le mardi 22 novembre 2022, au siège du Comité, par Alain AMETTE et Maurice HENNEQUIERE.

Vous avez tous reçu le Bilan 2022, le Compte de Résultat, Produits et Charges, avec le détail des charges liées aux Championnats Départementaux, Régionaux et les Championnats de France.

A la lecture de ces documents, 2 choses sautent aux yeux :

- Un bilan avec un résultat négatif - **3 878,18 €**
- Un prévisionnel largement sous-évalué, autant pour les produits, que pour les charges (surtout les charges). Pas facile après 2 années de pandémie, avec le retour des Championnats Régionaux (annulés en 2021), et de la totalité des Championnats de France ...

C'est pourquoi j'ai repris le bilan 2019 (que l'on peut considérer comme une année de référence), afin de comparer certains postes importants. Pas possible pour tout, vu les différences d'imputation actuelles par rapport à ce que faisait Joël, et ce n'est pas à la centaine d'Euros près (pour les mêmes raisons) ...

CHARGES : Achats - Poste largement sous-estimé (4 213 €) (+ 1700 € / 2021)

- Non prévus : Complément aménagement du Siège (armoires : 545 €)
- EDF : facture pratiquement doublée (+ 480 €)
- Matériel informatique : 2 ordinateurs portables, imprimante (indispensable pour la gestion du système Swiss), 2 écrans (CDF Bourg) => + 1500 €
- Aspirateur (entretien locaux) 250 €
- Dans le poste « fournitures » sont inclus les frais supplémentaires liés au photocopieur pour dépassement du nombre de copies => 390 € : conséquence d'une utilisation exceptionnellement intense cette année (organisations Championnats Régionaux Le Pouzin, et Championnats de France Jeunes à Bourg).
- Achat 15 lecteurs « carte à puce » : vendu ou céder 5 => 800 € (valeur achat)

CHARGES : Services extérieurs : + 900 € (+ 1450 € par rapport à 2021).

- Photocopieur leasing 2500 € : problème récurrent, il faudra s'y intéresser ...
- Logiciel compta en ligne : 300 €
- Achat 550 bouchons (pub. cadeaux ...) : 740 €
- Frais postaux doublés (+ 400 € dont 100 € recommandés discipline).

CHARGES : Fonctionnement Comité : + 5000 € / prévisionnel et 2021

Ce poste correspond aux défraiements des déplacements au Siège du Comité :

- pour les personnes qui prêtent main forte à Carole :
 - Permanences bihebdomadaires (téléphone ...)
 - Surcroît d'activité pour l'organisation des Championnats Région & France
 - C.D.C : déchiffrage des feuilles de match ... sans commentaires !!!
- Les réunions des différentes Commissions, des plénières
- Représentations régionales et nationales (Congrès).

Il est clair qu'il y a un effort à faire sur ce poste (visioconférence), mais les tâches administratives sont de plus en plus lourdes ... notamment dues aux modifications imposées par la Fédé

(honorabilité en 2022, joueurs non classés cette année ... la validation des licences devient un casse-tête ...).

CHARGES : Emploi secrétariat & charges sociales

27 562,06 € RAS

CHARGES : Subventions versées

Nouveau : 3440 € dont 500 € pour le National Jeunes de Bourg-St-Andéol

Participation aux frais pour 2 Clubs en CNC et 6 Clubs en CRC : 3000 €

CHARGES : Manifestations Départementales, Régionales et Nationales

C'est bien entendu aléatoire en fonction des lieux ... mais cela donne un ordre d'idée ... Le détail par championnat vous a été transmis.

- Département : 14 911 € cette année / 11 332 € en 2019
- Région : 21 350 € cette année / 22 500 € en 2019
- France : 16 340 € cette année / 17 800 € en 2019

Dans les totaux de cette année sont inclus les défraiements des arbitres et délégués pour les Championnats Départementaux et des délégués pour les Championnats Régionaux et Championnats de France.

Ces défraiements ne sont pas inclus dans les totaux 2019.

Coût des Championnats SENIORS :

Inscriptions Secteurs & Fédéraux

moins frais Championnats Dép. Région et France = environ 11 000 €

CHARGES FINANCIÈRES : 9 718 €

Correspond à l'emprunt pour achat du Siège Le Teillaret

Par le passé la location des locaux Espace Aden = 6 000 €

Différentiel = 3 718 €

PRODUITS D'EXPLOITATION : 114 283,30 €

1 – Ventes

Carnets mutation et étuis licences : 345 €

2 lecteurs carte à puce : 300 €

2 – Subventions : 1200 €

Semaines vertes 2021 et 2022

3 – Produits de Gestion courante : 112 438,30 €

Licences : l'augmentation prévue était sous-estimée :

Seniors + 593 auquel il faut ajouter les 2 € / licence, pris en charge en 2021.

Inscriptions Secteurs & Fédéraux : 23 000 € prévu 20 300 €

Mutations : 6 590 € prévu 4 500 € : très forte hausse ...

Autres produits : 1 290 €

PRODUITS FINANCIERS : 214,34 € (intérêts des comptes financiers)

Ouverture d'un Livret A en août à 2 % (0,05 % et 0,4 % jusqu'à présent)

F.F.P.J.P. - COMITÉ ARDÈCHE
BILAN FINANCIER AU 31 OCTOBRE 2022

ACTIF (Comptes débiteurs)			PASSIF (Comptes créditeurs)		
	Net au	<i>Net au</i>		Net au	<i>Net au</i>
	31/10/2022	<i>31/10/2021</i>		31/10/2022	<i>31/10/2021</i>
CLASSE 3			CLASSE 1		
Stocks			Comptes de capitaux		
Lecteurs carte à puce (Valeur achat 10 lecteurs)	1 600.00 €		110 000 (Solde 2021)	190 791.55 €	189 504.42 €
			Résultat 2021		1 287.13 €
			Résultat 2022	-3 878.18 €	
CLASSE 4			CLASSE 4		
411 Clients Débiteurs			401 - Charges non débitées		
Report 2020 (Meyras)	1 500.70 €	1 500.70 €	Chèques non encaissés	399.20 €	50.40 €
A.S. Petite Boule du Rhône (Facture licences 2021)	237.00 €	237.00 €	Virements non effectués	389.52 €	
2022 - Amendes non réglées	600.00 €		Solde fiche financière Fédé	32 051.55 €	26 268.80 €
2022 - Secteur Bas Vivarais (Encaissé en novembre)	15 920.90 €				
			43 - Charges Sociales	941.38 €	1 518.51 €
			(Octobre 2022)		
486 Compte régularisation (Charges constatées d'avance)			44 - Taxes sur rémunérations	202.50 €	343.07 €
Coupe de France	800.00 €		(Prélèvement annuel)		
Trophée des Villes (Inscription)	1 450.00 €				
CLASSE 5					
512 001 Compte principal	47 207.96 €	60 867.77 €			
512 002 Livret Association	24 867.05 €	106 315.56 €			
512 003 Parts Sociales	15.30 €	15.30 €			
512 004 Livret Sociétaire	50 198.61 €	50 036.00 €			
512 005 Livret A	76 500.00 €				
En BANQUE le 31/10/2022					
198 788.92 €	220 897.52 €	<i>218 972.33 €</i>		220 897.52 €	<i>218 972.33 €</i>

COMPTE DE RÉSULTAT 2022 - CHARGES

	Prévisionnel	Période en cours	N-1
CHARGES D'EXPLOITATION	91 750,00 €	108 939,03 €	61 319,15 €
ACHATS	2 200,00 €	6 413,94 €	4 728,74 €
605.1 - Mobilier / Fournitures Le Teillaret		545,84	
606.1 - Electricité EDF	490,00	933,81	454,29
606 310 - Achat habillement Comité	580,00	506,54	1 707,44
606 330 - Achat matériel informatique	370,00	1 529,95	849,98
606 335 - Achat autre matériel (aspirateur)		257,64	
606 34/35 - Récompenses (diplômes/médailles/fanions, etc	160,00	503,09	588,64
606 4/8 - Fournitures administratives, informatiques, entretien ...	600,00	1 193,07	624,39
607 - Achat Carnets mutations / Etuis licences		144,00	504,00
607 - Achat Lecteurs cartes à puce		800,00	
SERVICES EXTÉRIEURS	6 900,00 €	7 805,43 €	6 356,61 €
612 200 - Photocopieur (leasing)	2 500,00	2 582,84	2 511,52
613 100 - Abonnements logiciels	370,00	505,34	125,90
613 200 - Locations immobilières			501,95
615 200 - Entretien et réparations sur bien immobilier			181,65
615 600 - Maintenance		33,00	
616 100 - Assurance Siège Comité	452,00	468,66	451,56
616 800 - Protection juridique licenciés	200,00	206,05	175,80
618 100 - Planète Boule	448,00	544,00	448,00
618 700 - Divers	100,00	115,00	65,00
623 450 - Divers publicité, relations publiques (550 bouchons)		740,00	
626 100 - Orange Internet Téléphone	670,00	678,43	667,92
626 300 - Frais postaux - Affranchissements	400,00	795,01	466,76
627 800 - Frais bancaires	150,00	178,50	145,95
628 1/2 - Cotisations (liées à l'activité économique)	410,00	412,20	377,60
628 300 - Formations	1 200,00	546,40	237,00
FONCTIONNEMENT COMITÉ	6 000,00 €	10 945,12 €	5 033,51 €
625 100 - Déplacements au Comité (travail au Siège du CD)		6 986,22	3 108,41
625 110 à 125 - Réunions Comité Directeur & Commissions		1 797,00	1 553,10
625 6 - Représentations Département., Région. et Nationales		1 808,60	372,00
625 720 - Réceptions - Achats divers (boissons ...)		353,30	
EMPLOI SECRÉTARIAT & CHARGES SOCIALES	29 000,00 €	27 562,03 €	26 882,52 €
SUBVENTIONS VERSÉES	4 000,00 €	3 440,00 €	
657 200 - Subventions Exceptionnelle National Jeunes Bourg		500,00	
657 300 - C.R.C. Championnat Régional des Clubs		1 800,00	
657;400 - C.N.C. Championnat National des Clubs		1 140,00	
MANIFESTATIONS DÉPARTEMENTALES	11 200,00 €	14 911,75 €	6 901,85 €
MANIFESTATIONS RÉGIONALES	14 600,00 €	21 356,39 €	0,00 €
CHAMPIONNATS DE France	17 700,00 €	16 341,37 €	11 265,92 €
COTISATIONS liées à la vie statutaire	150,00 €	163,00 €	150,00 €
CHARGES FINANCIÈRES	9 053,41 €	9 718,08 €	9 053,41 €
661 160 - Intérêts Emprunt Crédit Agricole		1 593,70	1 701,05
668 100 - Remboursement emprunt Crédit Agricole (Capital)		8 124,38	7 352,36
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	7 136,17 €
678 810 - Aménagement siège Comité LE TEILLARET			7 136,17 €
TOTAL CHARGES	100 803,41 €	118 657,11 €	77 508,73 €

Détails Charges

Manifestations Dép. Région France

	Prévisionnel	Période en cours	N-1
Manifestations Départementales, Région, France	43 500,00 €	52 609,51 €	18 167,77 €
MANIFESTATIONS DÉPARTEMENTALES	11 200,00 €	14 911,75 €	6 901,85 €
Fédéraux Seniors	5 200,00 €	6 680,11 €	3 230,52 €
658 101 - Tête-à-Tête Senior Masculin - <i>Aubenas</i>		193,20	
658 102 - Doublette Senior Masculin - <i>Bourg-Argental</i>		545,70	
658 103 - Triplette Senior Masculin - <i>Viviers</i>		320,90	214,00
658 104 - Tête-à-Tête Senior Féminin - <i>Bourg-Argental</i>		465,20	
658 105 - Doublette Senior Féminin - <i>Aubenas</i>		217,40	
658 106 - Triplette Senior Féminin - <i>Viviers</i>		280,90	430,70
658 107 - Triplette Promotion - <i>Coucouron</i>		810,00	508,80
658 108 - Triplette Vétérans - <i>Le Cheylard</i>		500,20	254,40
658 109 - Doublette Mixte - <i>Guilherand-Granges</i>		563,65	555,60
658 110 - Doublette Jeu Provençal - <i>Lablachère</i>		455,80	
658 111 - Triplette Jeu Provençal - <i>St-Paul le Jeune</i>		808,30	662,70
658 115 - Divers (Coupes ...)		1 518,86	604,32
Autres manifestations départementales	2 250,00 €	3 893,36 €	1 141,21 €
658 120 - Mini Bol d'Or Féminin - <i>Le Pouzin</i>		320,40 €	
658 130 - Coupe Ardèche Féminines	150,00 €	129,88 €	149,44 €
658 131 - Journée de la Femme - <i>Vagnas</i>		717,81 €	
658 150 - Congrès Départemental - <i>Lablachère</i>	1 100,00 €	1 410,31 €	
658 170 - Handi Sport et Sport Adapté		70,60 €	
658 200 - Championnats des Clubs	1 000,00 €	1 244,36 €	991,77 €
Manifestations départementales Jeunes	3 750,00 €	4 338,28 €	2 530,12 €
658 310 - Fédéraux Jeunes		2 167,70	1 679,92
658 320 - C.D.C. Jeunes		1 363,01	673,20
658 325 - Coupe Hivernale Jeunes		148,17	
658 330 - Actions Promotion Pétanque Jeunes		234,00	177,00
658 340 - Détection Départementale Jeunes		425,40	
MANIFESTATIONS RÉGIONALES	14 600,00 €	21 356,39 €	0,00 €
658 410 - Bol d'Or Féminin - <i>Valence (26)</i>	700,00	1 083,00	
658 420 - Championnats Région. 1ère partie - <i>Montluçon (03)</i>	4 000,00	5 300,00	
658 430 - Championnats Région. 2ème partie - <i>Le Pouzin (07)</i>	1 900,00	1 646,60	
658 431 - Championnats Région. 2ème partie - Organisation		925,89	
658 440 - Championnats Région. 3ème partie (69)	720,00	1 150,00	
658 451 - Challenge Régional Jeunes - <i>Andrézieux (42)</i>	500,00	1 025,00	
658 452 - Trophée Doublette Jeunes - <i>Bourg-St-Maurice (73)</i>	3 500,00	3 350,00	
658 453 - Triplette Jeunes - <i>Le Pouzin (07)</i>	1 280,00	1 709,00	
658 454 - C.R.C Jeunes 3 équipes - <i>Clermont-Ferrand (63)</i>		187,50	
658 455 - Habillement Région Jeunes	2 000,00	4 979,40	
CHAMPIONNATS DE France	17 700,00 €	16 341,37 €	11 265,92 €
658 501 - Tête-à-Tête Senior Masculin - <i>Lavelanet (09)</i>	800,00	609,00	
658 502 - Doublette Senior Masculin - <i>Bergerac (24)</i>	1 000,00	848,70	
658 503 - Triplette Senior Masculin - <i>Bergerac (24)</i>	1 700,00	2 868,00	2 336,40
658 504 - Tête-à-Tête Senior Féminin - <i>Bergerac (24)</i>	800,00	495,90	
658 505 - Doublette Senior Féminin - <i>Lavelanet (09)</i>	1 000,00	748,00	
658 506 - Triplette Senior Féminin - <i>Chalon/Saône (71)</i>	1 100,00	1 087,00	807,72
658 507 - Triplette Promotion - <i>Ax-les-Thermes (09)</i>	1 300,00	1 187,00	1 237,00
658 508 - Triplette Vétérans - <i>Ax-les-Thermes (09)</i>	1 300,00	1 143,50	1 201,66
658 509 - Doublette Mixte - <i>Brive (19)</i>	1 000,00	940,00	1 037,80
658 510 - Doublette Jeu Provençal - <i>Perpignan (66)</i>	1 900,00	1 393,50	
658 511 - Triplette Jeu Provençal - <i>Carcassonne (11)</i>	1 900,00	2 116,00	1 996,30
658 512 - Triplette Jeunes - <i>Bourg-St-Andéol (07)</i>		176,00	
658 515 - Habillement Joueurs	3 900,00	2 728,77	2 649,04

COMPTE DE RÉSULTAT 2022 - PRODUITS

	Prévisionnel	Période en cours	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	100 570,00 €	114 283,30 €	72 862,00 €
VENTES	320,00 €	645,00 €	243,00 €
Carnets mutation / Etais licences	320,00	345,00	243,00
Ventes Lecteurs Cartes à puce		300,00	
SUBVENTIONS		1 200,00 €	
Subventions Département (Semaines vertes 2021/2022)		1 200,00	
PRODUITS GESTION COURANTE	100 250,00 €	112 438,30 €	72 619,00 €
Licences & Affiliations au Comité	70 850,00	75 512,30	57 211,00
Licences	70 000,00	74 702,30	56 361,00
Affiliations au Comité	850,00	810,00	850,00
Inscriptions Secteurs, Fédéraux et CDC	24 900,00	29 046,00	11 818,00
Secteurs & Fédéraux Seniors	20 300,00	23 006,00	11 538,00
Championnats des Clubs	4 600,00	5 840,00	280,00
Coupe Ardèche Féminines		200,00	
Mutations	4 500,00	6 590,00	3 590,00
Mutations internes		4 960,00	2 720,00
Mutations externes		1 630,00	870,00
Autres produits de gestion courante		1 290,00	
Amendes forfaits CDC, absence licences ...		1 290,00	
CHARGES D'EXPLOITATION	91 750,00 €	108 939,03 €	61 319,15 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 820,00 €	5 344,27 €	11 542,85 €
PRODUITS FINANCIERS	233,41 €	214,34 €	133,58 €
768 100 - Intérêts des comptes financiers débiteurs		214,34	133,58
CHARGES FINANCIÈRES	9 053,41 €	9 718,08 €	9 053,41 €
RÉSULTAT FINANCIER	-8 820,00 €	-9 503,74 €	-8 919,83 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		281,29 €	5 800,28 €
Aides et exonérations URSSAF 2020 liées au Covid			1 309,00
Régularisations sur exercices précédents		281,29	4 473,88
Produits exceptionnels divers			17,40
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	7 136,17 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0,00 €	281,29 €	-1 335,89 €
TOTAL PRODUITS	100 803,41 €	114 778,93 €	78 795,86 €
TOTAL CHARGES	100 803,41 €	118 657,11 €	77 508,73 €
RÉSULTAT EXERCICE 2022		-3 878,18 €	1 287,13 €

Aucune remarque n'étant faite, approbation à l'unanimité du rapport Financier.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Monsieur le Président du comité de pétanque de l'Ardèche
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité,
Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des secteurs et des Clubs.

Nous Alain AMETTE et Maurice HENNEQUIERE, vérificateurs aux comptes, avons été invités par convocation le 22 Novembre 2022 à 9h30 au siège du comité de pétanque de L'Ardèche, conformément aux statuts.

Etaient Présents Monsieur Jean-Yves THEARD président du comité, Jean Claude BOURSIER trésorier du comité

Ont été mis à notre disposition :

- La totalité des pièces comptables, factures, chéquiers, relevés bancaires et tout autre document, dument classés et numérotés. (4 classeurs bien remplis)

Avons procédé à la vérification des comptes du Comité de Pétanque de L'ARDECHE, arrêtés au 31 octobre 2022

Nous avons appliqué la technique des sondages, toujours utilisée en la matière
« C'est-à-dire de la pièce, au mode de paiement et à son enregistrement ou inversement »

- Nous avons donc par sondage vérifié des pièces de recette et de dépense.

Ensuite nous avons vérifié :

- L'arrêté des dépenses et des recettes 2022,
- Les soldes du compte bancaire 2022,
- La présentation générale des comptes 2022.

Nos contrôles ont été facilités par la rigueur de Monsieur Jean Claude BOURSIER, classement et numérotation de chaque pièce, le tout géré informatiquement.

Nous remercions Jean Claude BOURSIER pour sa compétence, et le félicitons pour le sérieux du travail fastidieux accompli et la bonne tenue de sa comptabilité

Nos vérifications n'ont décelé aucune anomalie, en conséquence nous disons que les comptes sont sincères et véritables et nous proposons de donner « QUITUS » en approuvant les comptes 2022

Fait à LE TEIL le 22/Novembre 2022

Les Vérificateurs aux Comptes

Alain AMETTE



Maurice HENNEQUIERE



PRESENTATION PREVISIONNEL 2023

Présenté par le Trésorier Jean-Claude BOURSIER.

COMITÉ DE L'ARDÈCHE F.F.P.J.P. - BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

2022		COMPTES DE CHARGES - Prévisions 2023		2022		COMPTES DE PRODUITS - Prévisions 2023	
6 413.94 €		ACHATS	4 720.00 €	645.00 €		VENTES	350.00 €
		545.84 Mobilier/Fournitures Le Teillaret		345.00 Carnets mutation, Etuis licence		350.00	
		933.81 Electricité - EDF	1 000.00	300.00 Vente lecteurs carte à puce			
		506.54 Habillement Comité					
		1 529.95 Matériel informatique	600.00				
		760.73 Autres achats	300.00				
		1 193.07 Fournitures admin., informat. entretien	1 000.00				
		144.00 Carnets mutation, Etuis licence	220.00				
		800.00 Achats lecteurs carte à puce	1 600.00				
		7 805.43 €	SERVICES EXTÉRIEURS	1 200.00 €		SUBVENTIONS	3 000.00 €
		2 582.84 Photocopieur (leasing)	2 600.00			Département	2 000.00
		505.34 Abonnements logiciels (- Zoom, + Wordpress)	600.00			A.N.S.	1 000.00
		33.00 Maintenance					
		468.66 Assurance Siège Comité Le Teillaret	480.00				
		206.05 Protection juridique licenciés	220.00				
		544.00 Planète Boules	500.00				
		855.00 Divers (dont 740 € achat 550 bouchons en 2022)	140.00				
		678.43 Orange internet Téléphone	700.00				
		795.01 Frais postaux - Affranchissements	400.00				
		178.50 Frais bancaires	200.00				
		412.20 Cotisations (liées à l'activité économique)	450.00				
		546.40 Formations	700.00				
		Calendrier Départemental	3 000.00				
		10 945.12 €	FONCTIONNEMENT COMITÉ	112 438.30 €		PRODUITS DE GESTION COURANTE	116 510.00 €
		27 562.03 €	EMPLOI SECRÉTARIAT & CHARGES SOCIALES	75 512.30 €		Licences & Affiliations au Comité	79 810.00 €
		3 440.00 €	DÉFRAIEMENT C.R.C. & C.N.C.	74 702.30 €		Licences (+ 5%)	79 000.00 €
		14 911.75 €	MANIFESTATIONS DÉPARTEMENTALES	810.00 €		Affiliations au Comité	810.00 €
		6 680.11 Fédéraux Seniors	7 000.00				
		320.40 Mini Bol d'Or	350.00				
		129.88 Coupe Ardèche Féminine	150.00				
		717.81 Journée de la Femme	800.00				
		1 410.31 Congrès Départemental	1 500.00				
			5 000.00				
		1 244.36 Championnats des Clubs (- buffet)	600.00				
		70.60 Handi Sport et Sport Adapté	100.00				
		4 338.28 Manifestations Jeunes (Fédéraux, CDC, ...)	4 400.00				
		21 356.39 €	MANIFESTATIONS RÉGIONALES	29 046.00 €		Inscriptions Secteurs, Fédéraux et CDC	31 200.00 €
		1083.00 (26) - Mini Bol d'Or Féminin (38)	1 800.00				
		5300.00 (03) - Championnats Régionaux 1ère partie (74)	4 800.00				
		1646.60 (07) - Championnats Régionaux 2ème partie (42)	3 000.00				
		925.89 (07) - Championnats Régionaux Organisation					
		1150.00 (69) - Championnats Régionaux 3ème partie (63)	800.00				
		1025.00 (42) - Challenge Régional Jeunes (69)	750.00				
		3350.00 (73) - Trophée Doublette Jeunes (26)	800.00				
		1709.00 (07) - Triplette Jeunes (42)	2 700.00				
		187.50 (63) - CRC Jeunes ????	220.00				
		4979.40 Habillement Jeunes	3 500.00				
		16 341.37 €	CHAMPIONNATS DE France	23 006.00 €		Secteurs & Fédéraux Seniors	25 000.00 €
		609.00 (09) - Tête-à-Tête Masculin (Auxerre 89)	900.00				
		848.70 (24) - Doublette Masculin (Quimper 29)	1 300.00				
		2 868.00 (24) - Triplette Masculin (Perpignan 66)	1 200.00				
		495.90 (24) - Tête-à-Tête féminin (Quimper 29)	1 000.00				
		748.00 (09) - Doublette Féminin (Auxerre 90)	1 050.00				
		1 087.00 (71) - Triplette Féminin (Perpignan 66)	1 200.00				
		1 187.00 (09) - Triplette Promotion (Flamenville 50)	1 400.00				
		1 143.50 (09) - Triplette Vétérans (Flamenville 50)	1 400.00				
		940.00 (19) - Doublette Mixte (Souston 40)	1 200.00				
		1 393.50 (66) - Doublette Jeu Provençal (Briançon 05)	1 500.00				
		2 116.00 (11) - Triplette Jeu Provençal (Balma 31)	2 100.00				
		176.00 (07) - Triplette Jeunes (Nevers 58)					
		Triplette Mixte (69)	1 150.00				
		2 728.77 Habillement Joueurs	2 900.00				
		163.00 €	COTISATIONS liées à la vie statutaire	5 840.00 €		Championnats des Clubs	6 000.00 €
		9 718.08 €	CHARGES FINANCIÈRES	200.00 €		Coupe Ardèche Féminines	200.00 €
		Emprunt Le Teillaret (capital+ intérêts)	9 720.00 €				
		0.00 €	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 590.00 €		Mutations	5 500.00 €
		118 657.11 €	TOTAL CHARGES	1 290.00 €		Amendes	
		118 657.11 €	TOTAL CHARGES	112 438.30 €		PRODUITS FINANCIERS	810.00 €
		118 657.11 €	TOTAL CHARGES	281.29 €		PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000.00 €
		118 657.11 €	TOTAL CHARGES	114 778.93 €		TOTAL PRODUITS	125 670.00 €

Aucune remarque n'étant faite, approbation à l'unanimité du budget prévisionnel.

COMMISSIONS

Commission des Jeunes par Jacky FAJOUX

EFFECTIFS 2022 : 309 jeunes dont 63 Féminines (environ 20%)
[292 en 2021 dont 68 Féminines]

Répartis comme suit :

- Juniors : 84 dont 20 féminines [87 en 2021 dont 24 féminines]
 - Cadets : 93 dont 15 féminines [89 en 2021 dont 18 féminines]
 - Minimes : 102 dont 29 féminines [88 en 2021 dont 22 féminines]
 - Benjamins : 30 dont 9 féminines [28 en 2021 dont 4 féminines]
- Légère augmentation + 17 (+ 5,8 %)**

RÉSULTATS CHAMPIONNATS D'ARDÈCHE 2022 :

Championnats d'Ardèche Doublettes Jeunes :

Champions d'Ardèche Minimes :

SAUVIGNET Lucas / ZEKRI Kylian (*A.M.Pétanque Bourguisanne / Mongolfière Pétanque*),

Vice-Champions Minimes :

TEIXEIRA Maéva / GLEYZE-DARMON Tao (*Péquelette Boul'Club Lablachère*)

Champions d'Ardèche Cadets :

LANONE Maëly / CHANAL Logan (*La Voulte Sport Pétanque*)

Vice-Champions Cadets :

SAUTEL Loan / PARRAUD Léo (*Boule de la Claysse - St-Sauveur-de-Cruzières*)

Champions d'Ardèche Juniors :

THIBON Fabio / MONTAUBAN Alexis (*La Boule Saint Paulienne*)

Vice-Champions Juniors :

VISCARIELLO Enzo / MESQUITA-TEIXEIRA Louis (*Péquelette Boul'Club - Lablachère*)

Championnats d'Ardèche Triplettes Jeunes :

Champions d'Ardèche Minimes :

DEVES Rayan / BESSON-ROURE Joan / AVOIES Nicolas

(*SCP Privas*),

Vice-Champions Minimes :

COLOMB Eléa / AUBARET Ines / LEDAN CHEYREZY

(*Boule de la Claysse – St-Sauveur-de-Cruzières*)

Champions d'Ardèche Cadets :

CHAZALON Louis / LABARRE Emrys / COLIN Timéo

(*Boule de la Claysse – St-Sauveur-de-Cruzières*)

Vice-Champions Cadets :

MOUNIER Erwan / SAUVIGNET Lucas / MARTARESCHE Alban

(*Felins Club / Petite Boule Bourguisanne / Montgolfière Pétanque*).

Champions d'Ardèche Juniors :

ANTOINE Melvin / DAVID Lukas / DEMANGE Colin

(*Petite Boule Bourguésanne / SCP Privas*)

Vice-Champions Juniors :

BOGROS Lise / FRANCOIS Youri / LEVEQUE David

(*Saint Montan*)

CHAMPIONNATS RÉGIONNAUX AURA Jeunes (Le Pouzin les 04 et 05 juin 2022)

Outre les 6 équipes Finalistes des Championnats d'Ardèche qualifiées directement pour les Championnats de France (les Champions + les Vice-Champions au titre de Département organisateur), 4 triplettes supplémentaires qualifiées pour les Championnats de France :

Minimes :

TEIXEIRA Maéva / GLEYZE-DARMON Tao / THIBON Tony (Vice-Champions Régionaux)
(Péquelette Boul'Club Lablachère / Boule Saint Paulienne)

Cadets :

POLLET Clément / BEYDON Candice / JULIEN Florian (Champions Régionaux)

(Petite Boule Bourguésanne)

LANONE Maëly / CHANAL Logan / FAUGERON Andy (1/2 Finale)

(LVSP La Voulte)

POLLET Camille / SEVENIER Clément / CHAUDIER Lorenzo (1/4 de Finale)

(Petite Boule Bourguésanne)

CHAMPIONNATS De FRANCE (Bourg-St-Andéol les 20 et 21 août 2022)

Performance des Cadets de Bourg-st-Andéol, déjà Champions Régionaux, ½ Finalistes du Championnat de France Cadet :

- **Candice BEYDON, Florian JULIEN, Clément POLLET**

CHAMPIONNATS DES CLUBS :

7 équipes en Benjamin/Minimes - 12 équipes en Cadet/Junior

Championnats Régionaux à Clermont-Ferrand les 24 & 25 septembre :

Meilleur parcours pour les Cadets/Juniors de St-Sauveur-de-Cruzières, qui s'inclinent en ½ Finale contre Trévoux ... la place était qualificative pour les Championnats de France ...

La Commission Jeunes s'est réunie 3 fois cette année, dont 2, les 18 mars et 30 juin avec les responsables des Ecoles de Pétanque (seulement 5 Ecoles représentées lors de la dernière réunion) :

Création de la « Coupe Hivernale Jeunes » qui s'est déroulée de décembre 2021 à mars 2022, 16 équipes ont participées :

- Victoire de l'Entente SCP Privas/Vinobre face à Les Ollières, pour la Finale B, La Petite Boule Bourguésanne l'emporte face à l'Entente Lablachère/St Paul.

Merci aux Clubs de :

- Les Ollières pour l'organisation des Finales « Coupe Hivernale » et CDC Jeunes,
- La Voulte pour l'organisation du Championnat d'Ardèche Tête-à-Tête Jeunes.

DÉTECTION JEUNES :

La détection départementale a rassemblé 30 jeunes à Guilhaud-Granges fin avril.

9 garçons et 4 filles ont été retenus pour la détection régionale à Romans le 10 septembre.

Suite à ces 2 rassemblements :

- **Ont participés au « Trophée des Pépites » à Douai (59)**
3 cadets : Marine CHAZALON, Maëly LANONE et Léo PARRAUD
- **Sont convoqués à l'Inter Région à Douai en décembre**
Maëly LANONE et Candice BEYDON (Jeunes féminines)
Catlyne LANONE, Alexia et Morgane GAGNEUR (Collectif Espoirs Féminins)
- **Sont retenus pour intégrer le Centre Régional d'Entraînement** (1^{er} stage en février 2023)
Marine CHAZALON – St-Sauveur-de-Cruzières
Maëly LANONE – La Voulte
Candice BEYDON – Bourg-St-Andéol
Léo PARRAUD – St-Sauveur-de-Cruzières
Lorenzo CHAUDIER – Bourg-St-Andéol

Labellisation des Ecoles de Pétanque 2023/2024 : sur les 17 Ecoles que compte l'Ardèche, seules 7 ont transmis un dossier complet ???

✚ Commission des Finances par Jacky FAJOUX

Pas de réunion spécifique « Commission des Finances » cette année, mais de nombreuses discussions lors de nos rencontres au Comité.

La mise à jour des conditions financières (défraiements joueurs, délégués, arbitres ...) qui date de 2021 n'a pas été faite ...

Une réunion est prévue pour validation des orientations envisagées :

1 - Championnats de France :

Tenues ; le bas, pour les joueurs ne sera plus fourni (compensé par un forfait).

Vu l'importante augmentation des coûts hôteliers, les forfaits seront revus.

2 - Championnats Régionaux :

Pour les mêmes raisons (coût hôtellerie), le forfait actuel des délégués est à revoir (actuellement 80 € jour – repas de la veille au soir + hôtel). Il est envisagé de passer au réel.

Pour les Jeunes, les coachs ne seront plus équipés, puisque la Région leur impose le port d'une chasuble (rappel : joueurs + coachs cette année : 5000 €).

3 - Finales CDC : le Comité verse aux Clubs organisateurs un forfait de 25 € par équipe pour le « buffet » ... ce qui couvre généralement la totalité des frais engagés par les Clubs. Le constat est navrant, moins de la moitié des équipes restent ... c'est de l'argent jeté par les fenêtres par le Club et le Comité !!!

Il est donc envisagé de supprimer ce versement aux Clubs.

Il y a bien d'autres sujets ... dès la mise à jour, les conditions financières 2023 seront diffusées auprès des Clubs (demandes faites cette année).

✚ Commission de Discipline par Joël CARMIGNANI

La saison 2022, a été une année mouvementée en matière de discipline suite aux incidents qui se sont déroulés lors des Qualificatifs. Le Fédéral Doublette Provençal de LABLACHERE le 16 avril 2022 et le Fédéral Triplette Promotion à COUCOURON le 14 mai 2022.

Je suis assez surpris qu'aucun commentaire au sujet des violences commises dans ces manifestations ne soient commentés ou ne figurent dans les divers Comptes Rendus de la saison, ni dans le dernier du 20 septembre 2022 où il est fait le point concernant le bon déroulement des manifestations de la saison et les Championnats 2022.

Sur ces 2 concours, nous déplorons fortement que deux de nos arbitres aient subi des agressions ou aient fait l'objet de menaces. Un arbitre s'est vu prescrire une incapacité temporaire de travail de 15 jours.

Passé outre sur ces faits lors de réunions du Comité n'est sûrement pas intentionnel, surtout lorsqu'il s'agit d'incidents de cette importance.

De telles agressions commises sur des arbitres, cela, n'est plus tolérable quand on sait que cela est dû particulièrement à des joueurs ayant consommés de l'alcool. On ne peut pas passer directement en discipline un joueur dont le taux d'alcoolémie est positif. Juridiquement, cela est impossible. La seule sanction est de le disqualifier du concours et là, c'est le travail du jury. Voilà pourquoi il serait bon que les formations de jury soient un peu plus prises au sérieux dans leurs compositions et dans leurs déroulements. Dans certaines situations des contrôles d'alcoolémie doivent aussi si besoin, s'avérer nécessaires. Il ne faut pas attendre que cela prenne de l'ampleur avec des agressions corporelles sur des dirigeants, et que cela finisse aux urgences avec des ITT, et avec cela des plaintes déposées au pénal.

La diffusion aux Clubs des sanctions prises à juste titre suivant les mesures disciplinaires des textes fédéraux par la commission de discipline du département à l'égard des coupables suite à leurs comparutions, vous ont été communiqués dans les meilleurs délais dès que cela a été possible.

Pour avoir un effet communicatif, une sanction disciplinaire doit être largement communiquée auprès des joueurs. Passé sous silence de tels incidents, c'est les condamner à grossir en vase clos sans déboucher sur du concret et cela n'est pas le but recherché.

La Commission de Discipline est, une commission indépendante qui veille à toujours faire preuve de fermeté tout en respectant scrupuleusement les textes fédéraux et en restant le plus juste possible. Cela signifie aux personnes qui ne sont pas membres de ne pas s'immiscer dans son bon fonctionnement. Il est très difficile parfois de traiter certains dossiers sensibles qui exigent rigueur et confidentialité.

Il faut savoir que la fédération, depuis 2021, a décidé à la vue du nombre d'agressions sur le territoire national d'alourdir les sanctions disciplinaires en ce qui concerne les agressions sur arbitres ou dirigeants.

Je tiens tout particulièrement à remercier les membres qui composent la commission du département. Ils ont toujours jugé les affaires avec le sérieux et la transparence de rigueur et cela n'est pas toujours des plus faciles quand on connaît les procédures à mettre en œuvre pour traiter les dossiers disciplinaires. Délai des procédures parfois très long pour l'instruction des dossiers, beaucoup de courriers doivent être expédiés, en courrier recommandé avec des accusés de réceptions, etc....Je ne vais pas vous décrire ici la procédure du code disciplinaire, cela serait bien trop long, mais vous pouvez le trouver, pour qui cela intéresse, sur le portail du site de la FFPJP, il est libre de consultations.

Tous mes remerciements iront aussi à Carole, la secrétaire administrative du Comité, qui a eu la gentillesse d'accepter en dehors de ses heures de travail et bénévolement la mission de secrétaire de séance.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne saison sportives 2023.

Commission Féminine par William GILLES

La commission féminine s'est réunie une fois cette année.

Le Mini Bol d'Or Féminin s'est déroulé les 12 et 13 février au Pouzin. Normalement prévue sur deux sites avec Chauzon-Pradons, mais compte tenu du peu d'inscriptions, 20 équipes, ce championnat s'est déroulé sur un site uniquement.

Pour 2023, il aura lieu aussi sur deux sites si le nombre d'équipes est suffisant, à Chauzon-Pradons et Les Vans en boulodrome les 11 et 12 février.

Pour la deuxième saison de ce championnat, la coupe de l'Ardèche féminine s'est déroulée avec 20 équipes inscrites contre 12 en 2021, l'année de son lancement.

C'est l'équipe de la Voultz sport pétanque qui a remporté ce championnat cette année.

Le championnat des clubs féminin, cette année 36 équipes étaient inscrites, contre 31 l'année dernière et 44 en 2019, avant Covid. Ça remonte doucement.

Le championnat s'est bien déroulé, nous n'avons eu qu'un forfait général en court de saison.

Ce championnat qui se déroulait par équipes de 4 joueuses + 1 remplaçante, passera en 2023 à 6 joueuses + 2 remplaçantes.

Cette année, le comité a mis en place le CDC vétérans féminin, nous avons eu 8 équipes inscrites. En 2023, contrairement au CDC FEMININ, ce championnat restera à 4 joueuses + 1 remplaçante.

La journée de la femme s'est déroulée à Vagnas le 28 août avec 23 équipes.

Très belle organisation de la part du club avec aux commandes Marc SARRAZIN et son équipe de bénévoles.

Pour 2023, cette manifestation aura lieu à Tain l'Hermitage le dimanche 27 août.

Je vous souhaite une excellente saison 2023, merci de m'avoir écouté.

Commission d'Arbitrage par Gilles MATHIEU

La commission d'arbitrage manque toujours d'arbitres, cette année 2 nouveaux arbitres ont été formés, mais cela reste toujours trop peu !

Actuellement, sont arbitrés les concours à partir de 350€ de dotation, alors que tous les concours sont censés être arbitrés si nous suivons le règlement fédéral !

La commission d'arbitrage a présenté au Comité une demande de revalorisation des indemnités d'arbitrage, il est prévu une réunion avec Jean-Yves THEARD pour traiter le sujet.

Cette revalorisation permettrait non seulement de rémunérer à sa juste valeur les prestations des arbitres, mais aussi de donner envie à d'autres personnes de rejoindre le corps arbitral.

Il faut savoir, qu'actuellement un arbitre départemental est rémunéré 60€ pour une journée. Si nous prenons l'exemple d'un arbitre qui habite à Tournon, qui doit aller arbitrer un concours à Ruoms, lors de l'International, celui-ci doit partir de chez lui à 6h du matin, puisque 2 heures de route, pour arriver une heure avant le début de la compétition prévue à 9h et termine le plus souvent vers minuit, par rapport au nombre d'heures, il n'aura gagné que 60€ pour sa journée !

Il est donc demandé par les arbitres :

D'augmenter la demi-journée d'arbitrage et de la passer à :

✚ 50 € Pour un arbitre départemental, 60€ pour un arbitre régional et à 70€ pour un arbitre national.

D'augmenter la journée d'arbitrage et de la passer à :

✚ 80 € Pour un arbitre départemental, 90€ pour un arbitre régional et à 100€ pour un arbitre national.

Après un long débat et à la demande de certains congressistes, un vote est demandé à tous les clubs présents d'augmenter ou non le tarif des frais d'arbitrage.

A la quasi-unanimité, il est voté l'augmentation des frais d'arbitrage pour la saison 2023.

REMISE DES RECOMPENSES

La remise des Diplômes et des Fanions aux Champions Départementaux et aux clubs Champions des différentes catégories des championnats des clubs a été faite lors de la soirée des Champions.

Remise de Diplômes et Médailles aux dirigeants :

Diplôme d'Honneur

- MAURIN Raphaël, Pétan'Club de Roiffieux
- BERNARD Guewen, Pétan'Club de Roiffieux
- PAIXAO Laurent, Pétanque du Chatelet
- BERNARD Alain, Petite de Vinobre
- LAGANIER Michel, La Pequelette Boul'Club
- BERTRAND Joël, Pétanque des Sans Soucis
- VABRE Jean-Luc, Pétanque Olliéroise
- BOLZE Marie-Noëlle, Boule de la Claysse
- RAVELLA Alain, Joyeux Pétanqueurs de St Remèze

Médaille de Bronze

- ASSADAS Patrick, La Montgolfière Pétanque
- RIFFARD Gérald, Passion Pétanque Vesseaux

- DAGIER Jean-François, Barry Pétanque
- ROMEGOUX Cédric, La Boule du Pic
- VICENTE Georges, La Petite Boule Flaviacoise
- MARTINS Américo, La Pétanque Privadoise

Médaille d'Argent

- DEVARENNE Stéphane, SCP Pétanque
- BRUAT Jean-Marc, La Pétanque des Brandons

Médaille d'Or

- JAMMES Patrick, Petite Boule St Martinoise

CLOTURE DU CONGRES

Jean-Yves THEARD remercie le Club de La Pétanque des Brandons pour la parfaite organisation de ce 65^{ème} congrès ainsi qu'à l'ensemble des congressistes pour l'intérêt dont ils ont fait preuve tout au long des différents exposés, leur donne rendez-vous l'année prochaine et déclare clos ce 65^{ème} congrès du Comité de Pétanque et Jeu Provençal de l'Ardèche.

Le Secrétaire Général,

Maurice BONNEFOY.

Le Président,

Jean-Yves THEARD.

